

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

SECTEUR AQUATIQUE – Bain libre

IMPORTANT – MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La clientèle admissible est (pour le moment) seulement les citoyens et organismes des municipalités de Beupré, Sainte-Anne-de-Beupré et Saint-Joachim, car les autres municipalités ont refusé de participer au projet. Toutefois, des discussions sont en cours, pour pouvoir admettre les citoyens et organismes provenant des municipalités de Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, Château-Richer et L'Ange-Gardien.

BONNET DE BAIN

Le bonnet de bain est obligatoire pour tous les participants dans toutes les installations.

ANNULATION D'ACTIVITÉ

Pour des raisons hors de notre contrôle par exemple; bris mécanique, ventilation, chloration, tempête de neige, qualité ou température de l'eau, etc., il se pourrait que nous ayons à annuler une activité à laquelle vous êtes inscrit ou une partie de celle-ci. Selon le temps manqué, nous vous proposerons l'activité suivante ou nous vous mettrons une note de crédit applicable sur un autre bain. Prise de décision;

- Si plus de 50% du temps de baignade a été utilisé par le client, il n'y a pas de crédit offert;
- Si moins de 50% du temps de baignade a été utilisé par le client, un crédit de reprise sera offert;

ACCÈS À LA PISCINE

Pour des raisons de sécurité et de respect pour les usagers occupant la piscine, nous demandons aux clients d'attendre dans les vestiaires jusqu'au début de leur activité.

Le Centre aquatique Entre fleuve et montagnes se réserve le droit de mettre fin à la participation d'un(e) client(e) si sa condition physique ou psychologique peut entraîner des risques pour sa propre sécurité ou celle des autres.

PRÉSENCE DES PARENTS – ENFANTS DE 8 ANS ET MOINS

Les enfants de 8 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable de 16 ans et plus. Celui-ci doit être en surveillance constante de l'enfant et se trouver à une portée de bras dans l'eau.

VESTIAIRE FAMILIAL

Le vestiaire du Centre aquatique est familial, tous les genres y sont donc admis. Il est obligatoire d'utiliser les cabines pour vous changer et de respecter l'intimité des autres usagers.

CHAUSSURES ET POUSSETTES

Par mesure d'hygiène, aucune chaussure provenant de l'extérieur (bottes, souliers, sandales) n'est tolérée dans les vestiaires. Veuillez les laisser dans les étagères avant les tourniquets. Soyez prudents : lorsque le plancher des vestiaires est mouillé, il peut être très glissant. Les poussettes sont interdites dans les vestiaires et sur le bord de la piscine. Un stationnement à poussette est à la disposition des parents à l'entrée des vestiaires.

PRISE DE PHOTOS

Il est interdit de prendre des photos dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

NOURRITURE ET BOISSON

Aucune nourriture ou boisson (autre que de l'eau dans une bouteille de plastique) n'est autorisée dans l'enceinte de la piscine ni dans les vestiaires.

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

Tous les cours sont maintenus lors des fêtes suivantes : Saint-Valentin, Vendredi Saint, dimanche de Pâques, lundi de Pâques, fête des Mères, fête des Pères, fête des Patriotes, Saint-Jean-Baptiste, fête du Canada, fête du Travail et Action de Grâce.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont remisés sur une table dans l'air d'observation.

À la fin de la session, les objets non réclamés seront envoyés à un organisme de don.

CODE ÉTHIQUE DU NAGEUR

Pour un entraînement agréable en couloir, soyez respectueux envers les autres nageurs :

1. Nagez dans le couloir correspondant à votre vitesse.
2. Le personnel se réserve le droit de demander aux nageurs de changer de couloir au besoin afin de s'adapter aux particularités de chaque bain.
3. Nagez en conservant votre droite.
4. Effectuez les virages au centre du couloir.
5. Déplacez-vous sur les côtés afin de libérer le centre du couloir lorsque vous êtes arrêté aux extrémités d'un couloir.
6. Passez à la gauche du nageur lorsque vous effectuez un dépassement et assurez-vous qu'il n'y ait pas de nageurs en sens inverse pendant la manœuvre.

7. Conservez votre vitesse si l'on vous dépasse et nagez près du câble. Si vous êtes près du mur, arrêtez-vous et laissez passer le nageur qui souhaite vous dépasser.
8. Rangez le matériel utilisé à l'endroit approprié (planches, palmes, etc.).
9. Respectez les autres nageurs, et ce, en tout temps.
10. Assurez-vous de respecter les règles vestimentaires dans les piscines.

EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE COLLABORATION !